

FloraQuébec est une association à but non lucratif, vouée à la connaissance, à la promotion et surtout à la protection de la flore et des paysages végétaux du Québec

La page éditoriale

Mieux vaut le dire...

par Patrick Nantel, président

J'ai un ami. Un drôle de zig. Un rêveur.

Il voudrait que chaque citoyen, chaque communauté, protègent les milieux naturels qui subsistent dans leur environnement. Il aimerait que les astronautes, du haut de leur navette, voient un Québec maculé de vert. Des rivières et des lacs, immaculés.

Il rêve de voir, derrière chaque école, une forêt où les enfants, plutôt que d'apprendre par cœur le nom de la capitale de pays qu'ils ne visiteront jamais, pourraient apprendre à distinguer une dryopteride d'une osmonde, un hêtre d'un tilleul, une paruline d'un viréo.

Il rêve d'apercevoir, sur les rives du fleuve, des étudiants réunis avec leur professeur en comité de vigilance, analysant la couleur et l'odeur de l'eau, ou surveillant une population d'aristème dragon.

Quelle folie! Il rêve même de voir, chaque printemps dans les bois, des troupes silencieuses contempler l'ancolie du canada, les trilles blancs, le sabot-de-la-vierge rose, tout en respirant une brise fraîche dépoussiérée par les arbres.

N'a-t-on rien de plus sérieux à faire?

Vous croyez probablement que mon ami porte les cheveux longs, qu'il a fait un bac en écologie et que, comme la plupart de ses camarades de classe, il est au chômage depuis qu'il a terminé ses études. De la mauvaise herbe, qu'on!

Que non! Mon ami pratique une profession des plus respectées dans notre société marchande : il est économiste. Il gagne sa vie à démontrer, chiffres à l'appui, qu'il est plus payant pour une société de protéger son environnement que de le détruire. Selon lui, il n'y a qu'une solution pour que cela se réalise : il faut que les gens le sachent! Et que ceux qui le savent, l'expliquent aux autres.

Il y a différentes façons de transmettre ce message. Autant de façons qu'il y a d'intérêts différents. La meilleure façon, c'est probablement en parlant de ce qu'on connaît, de ce qu'on aime.

C'est ce qui nous a amené, mon ami, moi et quelques autres, au parc du Mont-Royal, à nous installer au milieu d'un sentier, avec notre affiche et nos dépliants, un beau matin de mai. Il faisait bon, des promeneurs détendus, jouissant des premières chaleurs, s'arrêtaient, curieux. La conversation s'engageait. Il était question de trilles, de plantes printanières, de l'importance de les préserver et de protéger leur habitat. Ils repartaient sourire aux lèvres, avec un petit dépliant. D'autres sont venus, puis la journée est passée sans qu'on s'en rende compte.

C'est une erreur de ne rien faire en pensant qu'on ne peut faire que de petits gestes. Parce que même petits, nos gestes nous dépassent.

Trois occasions et un rendez-vous

Vous qui aimez et connaissez les plantes sauvages, je vous invite à venir le dire, à l'occasion de la réunion visant à préparer la deuxième édition de «l'Opération Trilles & Cie», le 24 janvier 1998, au Jardin botanique de Montréal.

Il y aura aussi d'autres occasions. Ainsi, j'en profite pour annoncer la naissance de deux nouveaux comités : représentation et iris-emblème. Le premier consiste à regrouper les membres qui voudraient participer à l'animation d'un kiosque, à l'occasion de divers événements où FloraQuébeca pourrait s'exposer. Le deuxième regrouperait les membres intéressés à promouvoir l'iris versicolore comme emblème floral officiel du Québec (voir l'article de Janouk Murdock, Vol. 1(4), p. 7). Rendez-vous le 24 janvier 1998, au Jardin botanique de Montréal. ♦

Parrains d'honneur

FREDÉRIC BACK,
CINÉASTE

ANDRÉ BOUCHARD,
BOTANISTE-ÉCOLOGISTE, PROFESSEUR
À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

LISE CORMIER,
DIALECTRICE DU SERVICE DES PARCS,
JARDINS ET ESPACES VERTS DE
MONTRÉAL

PIERRE DARSEREAU,
ÉCOLOGISTE, PROFESSEUR À
L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

ESTELLE LACOURSIÈRE,
BOTANISTE-ÉCOLOGISTE, PROFESSEUR
À L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-
RIVIÈRES

FRED OEHMICHEN,
ARCHITECTE DU PAYSAGE, PROFESSEUR
ÉMÉRITE À L'UNIVERSITÉ DE
MONTRÉAL

ROGER VAN DEN HENDE,
HORTICULTEUR, PROFESSEUR RETRAITÉ
DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

GILLES VINCENT,
BOTANISTE, DIRECTEUR DU JARDIN
BOTANIQUE DE MONTRÉAL

Conseil d'administration

PATRICK NANTÉL, PRÉSIDENT
CÉLYNE LAFRANCE, TRÉSORIÈRE
ISABELLE DUPRAS, SECRÉTAIRE
STUART HAY, COMITÉES
HÉLÈNE VÉRONNEAU

Comités

BULLETIN
POSTE VACANT

COMMERCE HORTICOLE DES PLANTES
INDIGÈNES
LOUISE COLLINS (514) 787-3917
PHAMEL@MLINK.NET

GESTION DES PAYSAGES VÉGÉTAUX
DENYSE LAJEUNESSE (418) 621-5292
DIZLAJEUNESSE@SYMPATICO.CA

PLANTES RARES
ANDRÉ SARCOURIN (514) 430-3636
DPA@JETT@LAURENTIDES.NET

RELOCALISATION DE PLANTES
INDIGÈNES VOUEES À LA DESTRUCTION
LOUISE BONHOMME (514) 681-8188

RÉPERTOIRE DES BOTANISTES
LOUISE GRATTON (514) 242-3555
WIND@GRATTON.NET

Opération Trilles & Cie - 2e édition

Le FloraQuebeca

par Stuart Hay

Dates de rentrée du bulletin
le 15 septembre, 1^{er} décembre,
1^{er} février, 1^{er} mai.

Faites parvenir vos textes à
<yboud@microtec.ca>
(Y. Boudreau). Seuls des textes très courts seront reçus par télécopie; adresser à J. Labrecque (418)646-6169

Rapport de comité
Soumettre le texte, une semaine avant la date de rentrée, à Stuart Hay: <chays@ere.umontreal.ca>. *

Copies additionnelles du Répertoire de botanistes

Disponibles à l'adresse de FloraQuebeca, au prix de 5 \$ chacune.

Le FloraQuebeca

Comité de rédaction

GISELE LAMOUREUX,
COORDONNATRICE
CAMILLE ROUSSEAU,
REVISEUR LINGUISTIQUE
FRANCIS BOUDREAU,
CHRONIQUEUR
JACQUES LABRECQUE
ISABELLE DUPRAS

Mise en pages

Y. BOUDREAU

Expédition

Y. BOUDREAU
REINA GOYER

ISSN 1205-9295
DÉPÔT LÉGAL
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC 1998
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU CANADA 1998

flora
QUEBECA

80, ROUTE 116
ULVERTON, Q.C. J0B 2B0
TÉLÉCOPIEUR (819) 826-3314
FLORAQUEBECA@RESEAU.COM

FloraQuebeca lancera de nouveau l'Opération Trilles & Cie avec l'arrivée du printemps 1998. Eh oui! Bien qu'on en ait déjà plein l'assiette avec la fin du semestre et l'approche des Fêtes, il faut déjà penser à planifier cet événement charnière de notre jeune société. La page éditoriale vous a d'ailleurs déjà mis la puce à l'oreille.

Le défi était grand, l'an dernier, quand nous avons lancé l'idée d'aller à la rencontre du grand public pour le sensibiliser à la conservation, dans leur milieu naturel, de nos plantes printanières à croissance lente. Rencontrer les visiteurs sur les sentiers des parcs et leur parler de trilles alors que bien souvent ils ne connaissent même pas le mot, ce n'était certes pas évident. Mais, nous avons relevé le défi, et la réponse du public fut très encourageante! Tous ceux qui ont participé sur le terrain ont pu apprécier à quel point notre première campagne fut un franc succès. Pour ceux qui ont suivi l'Opération de l'an dernier via les pages du FloraQuebeca, on vous invite à vous joindre à nous cette fois-ci!

Cette année, nous envisageons encore d'envoyer nos joyeux ambassadeurs sur les sentiers des parcs naturels de la grande région de Montréal: les parcs d'Oka, du Mont-Royal, du Mont Saint-Bruno, le Mont Rigaud et les parcs de la Communauté urbaine de Montréal. Il est même possible que nous étendions notre action plus loin si le désir se manifeste. Tout dépendra de l'intérêt et du nombre de participants que nous réussirons à recruter dans nos rangs.

C'est donc un rendez-vous, le 31 janvier 1998, de 10 h à 13 h, à l'Écolothèque du Biodôme. Nous ferons le bilan de la première année de l'Opération Trilles & Cie, puis, nous ébaucherons la deuxième édition, prévue pour mai 1998.

Afin de s'assurer d'un impact encore plus «punché» que l'an dernier, nous espérons pouvoir compter sur une participation encore plus grande de nos membres. Venez nombreux, ce sera une expérience valorisante, je vous le promets!

Trilliumment vôtre *

Comité gestion des paysages végétaux

par Denyse Lajeunesse

Quand les feuilles tombent, les brosses sortent des placards. Non ce n'est pas un vieux proverbe chinois mais plutôt l'activité automnale de notre comité. En effet, pour une deuxième année consécutive nous sommes retournés à la réserve écologique du Boisé-des-Muir pour brosser les hêtres. Cette année la neige était aussi au rendez-vous, mais la température était tout de même assez douce et le paysage toujours aussi enchanteur. Nous espérons, avec cette deuxième intervention, constater une diminution significative de la population de cochenilles.

Notre réunion hivernale a eu lieu le 6 décembre. La présentation de nos résultats sur les plantes introduites de Grosse-Île (près de 25%

de la flore totale de l'île) et notre stratégie pour diffuser l'information y ont été discutées.

Fait à noter, la sortie à Grosse-Île a aussi permis d'ajouter deux espèces rares à sa flore: le *Lycopus asper* et la dryoptère fougère-mâle. Le *Lycopus* est une espèce périphérique atteignant sa limite est de répartition au Québec; Grosse-Île est peut-être la localité située la plus à l'est du territoire québécois. La dryoptère est une espèce à répartition sporadique, que l'on trouve en Amérique surtout dans les montagnes de l'ouest, mais également autour des Grands Lacs et dans l'est du Canada et des États-Unis; au Québec, elle n'était connue jusqu'à présent que de la Gaspésie, de l'île d'Anticosti et des îles de la Madeleine. *

Comité commerce horticole des plantes indigènes

par Louise Collins

Afin de commencer l'année 1998 par une activité de débroussaillage, notre comité se réunira le 11 janvier au Jardin botanique. Tout un menu en perspective: en effet, après presque deux ans d'existence, les membres désirent définir clairement les orientations du comité.

Il s'agit d'établir des priorités et de connaître les capacités réelles de notre comité dans le but d'avoir plus de cohésion. Bienvenue à tous et apportez votre lunch!

Le 11 janvier 1998, de 9:30 à 16:00 au Jardin botanique de Montréal *

Aidez-nous à réaliser nos rêves!

Formation de deux nouveaux comités: représentation et iris-emblème

par Isabelle Dupras

Depuis le tout début de FloraQuebeca, de nombreuses personnes ont permis, en s'impliquant, de réaliser nos projets les plus fous. Brosser les hêtres, inciter les promeneurs du dimanche à protéger nos beautés printanières, rédiger un bulletin digne d'une association centenaire, produire un répertoire de botanistes! Bref, on ne compte plus les occasions où l'implication de nos membres a fait toute la différence.

Être là où ça se passe!

Aujourd'hui encore, nous caressons des désirs à la mesure de nos ambitions! Nous avons envie de faire connaître FloraQuebeca à de plus en plus de gens. Nous avons envie d'être là où ça se passe! Pour ce faire, nous envisageons de réunir, en un nouveau comité, tous ceux qui aimeraient, une ou deux ou quelques journées par année, nous aider à rejoindre d'autres amateurs de plantes sauvages.

La tâche du nouveau comité de représentation? Animer le kiosque de l'association lors d'expositions. Nul besoin d'avoir quelconque connaissance particulière en matière d'environnement, de flore ou d'horticulture. Simplement, avoir envie, comme le disait notre président dans son éditorial, de faire savoir aux autres...

Coup de pouce pour l'iris

Nous aimerions également redonner à l'iris versicolore la place qui lui revient. Vous le sa-

vez déjà, le lis blanc, emblème floral actuel du Québec, ne pousse pas ici à l'état sauvage. Alors que les autres provinces arborent des emblèmes à la hauteur de leurs splendeurs locales, nous nous contentons d'une espèce rencontrée que rarement dans certains jardins endimanchés ou encore autour de la Méditerranée...

Afin de rétablir les choses, plusieurs organismes ou individus se sont entretenus avec les instances gouvernementales. Mais voilà, il semble que leurs démarches aient besoin d'un coup de pouce (ou d'un coup de poing!) supplémentaire. Pour ce faire, nous comptons mettre sur pied un nouveau comité chargé de promouvoir l'iris versicolore comme emblème floral du Québec. C'est une occasion unique pour tout ceux qui veulent s'impliquer dans une cause faisant la promotion de notre patrimoine naturel et, encore une fois, il n'est aucunement nécessaire de détenir quelconque diplôme ou savoir particulier. Simplement avoir le goût!

Création de ces comités

Le Comité représentation et le Comité iris-emblème seront créés lors d'une réunion qui aura lieu dès après la relance de l'Opération Trilles & Cie, soit vers 13 h, le 24 janvier, au Jardin botanique de Montréal (local à confirmer au comptoir d'accueil des serres). Aidez-nous à réaliser nos rêves. Impliquez-vous! ♣

rons examiner de près des spécimens de l'herbier Marie-Victorin. ♣

Comité relocalisation de plantes indigènes

par Louise Bonhomme

Savez-vous planter des choux *... à la mode de FloraQuebeca? Joignez-vous à nous lors de notre sortie du 25 avril 1998, à Laval, alors que nous prélèverons des fougères (adiante du Canada, polystic faux-acrostic, etc), quelques plantes de sous-bois (tiarella et cie) et possiblement quelques arbustes (cornouiller à feuilles alternes, viorne trilobée) d'un site en voie de construction, pour les relocaliser dans un lieu protégé.

Apportez bottes, pelle, sacs de plastique (type épicerie), lunch et...sourire; nous avons déjà commandé une belle journée. Pour participer, donner votre nom au Comité relocalisation de plantes indigènes, à Louise Bonhomme; 514-681-8188 ou 687-6674.

* *Symlocarpus foetidus*, « chou puant » en français. ♣

Activités, événements, avis

11 janvier, 9h30 à 16h

Comité commerce horticole des plantes indigènes. Jardin botanique de Montréal (local à confirmer au comptoir d'accueil des serres). Apportez votre lunch.

24 janvier, 10 à 13h

Bilan et relance de l'Opération Trilles & Cie. Jardin botanique de Montréal (local à confirmer au comptoir d'accueil des serres).

24 janvier, 13 à 14 h

Formation de deux nouveaux comités: Comité représentation et Comité iris-emblème. Même endroit que la relance de l'Opération Trilles & Cie. Invitation à tous.

25 janvier, 10 h

Conseil d'administration.

7 mars, 13h

Comité plantes rares. Jardin botanique de Montréal, rendez-vous dans l'entrée principale. ♣

Secrétariat

Pour mieux rejoindre FloraQuebeca, noter le changement de courriel (voir page 2). ♣

Remerciements

André Nault, présidente de FloraQuebeca depuis mars 1997, se voit contrainte de démissionner. Nous la remercions bien sincèrement pour tous les services rendus et nous espérons qu'elle pourra continuer de contribuer activement aux réalisations de notre association.

Patrick Naudet prend la relève à la présidence et nous lui souhaitons tout le succès possible pour mener notre bateau à bon port.

Nos remerciements vont aussi à Guile Lanoureaux, qui quitte le conseil d'administration afin de consacrer ses énergies à la réalisation du prochain guide Fleurbec. Bonne chance et bonne santé, Gisèle. ♣

Comité plantes rares

par André Sabourin

Le 25 octobre dernier, nous avons eu notre réunion d'automne. Les onze personnes présentes ont tout d'abord échangé les nouvelles des différentes régions, surtout des principales découvertes. Le tout s'est fait autour de quelques spécimens de plantes rares, allant de la minuscule *Wolffia columbiana* jusqu'à l'orme liège, *Ulmus thomasii*.

Ensuite, la version préliminaire du code d'éthique, préparée par Peter Feldstein, a été remise à chacun, pour réflexion et amélioration lors des prochaines réunions. Des projets pour 1998 ont été discutés, notamment celui proposé par Claudia Iglesias au sujet d'une tourbière meouest, à Laval.

La réunion d'hiver-printemps aura lieu le samedi 7 mars, à 13 heures, au Jardin botanique de Montréal. Le rendez-vous est fixé dans la grande entrée principale. Les principaux sujets à l'ordre du jour seront les projets pour 1998 et les plantes d'érablières. D'ailleurs, nous pour-

Gazoduc et plantes menacées en Estrie

par Gisèle Lamoureux

par Gisèle Lamoureux

Comité bulletin

Nous sommes très fiers de joindre à cette dernière livraison du volume 2, le Répertoire de botanistes, préparé conjointement avec le Comité répertoire. Ce n'est pas un répertoire exhaustif des botanistes du Québec, loin de là: mais il regroupe tout de même les données fournies par 97 personnes qui se reconnaissent: botanistes, et ce n'est pas rien. Souhaitons qu'il rencontre son objectif «de faciliter les échanges entre et avec les botanistes». Nous pensons déjà à une 2e édition: prière d'avertir les absents qu'ils peuvent s'y inscrire (expédier, au secrétariat, la fiche à la fin du Répertoire).

Recherche d'un responsable du bulletin

Isabelle Dupras s'est ajoutée à l'équipe, ce qui nous a permis de mieux répartir les tâches et d'assurer le lien avec le conseil d'administration. Mais nous sommes toujours à la recherche d'un responsable du Comité, d'autant plus que je dois quitter, pour consacrer mes énergies à Fleurbec.

Cependant, nous avons mis au point des outils et une stratégie de fonctionnement qui répartit la coordination entre tous, ce qui assure la continuité du bulletin même en l'attente d'un responsable. Grâce à cette stratégie et à une équipe bien rodée, la tâche du responsable devient très légère. Il suffit de sortir le fouet de temps en temps, pour que l'échéancier soit respecté, d'avoir quelques idées à communiquer, et de récolter le plaisir d'offrir un beau produit et un utile outil de communication. Par ailleurs, le Comité se réunit à Québec, ce qui encourage l'émergence d'un responsable de cette région.

Pour ma part, ce fut une expérience fort agréable et valorisante et j'en remercie tous les membres du Comité. *

Au début novembre 1997, le conseil d'administration recevait une demande de Lucie Roy-Alain, du Groupe sans-frontières, concernant la protection de plantes menacées ou vulnérables le long du tracé d'un gazoduc projeté dans l'Estrie.

Il nous a paru nécessaire de former un comité de travail sur ce sujet. Le comité fut formé de Geoffrey Hall, Patrick Nantel et Gisèle Lamoureux. Geoffrey habitant cette région, il la connaît bien. Il connaît bien aussi la question des inventaires menés dans son coin, pour le compte de la compagnie Gazoduc Trans Québec et Maritimes, et c'est vraiment lui qui a orienté la prise de position du comité.

Ce dernier a présenté un mémoire aux audiences tenues par l'Office national de l'énergie. En voici les principales recommandations.

- Que de nouveaux inventaires soient menés, ceux existant étant jugés insuffisants.

- Que les populations répertoriées d'espèces menacées ou vulnérables (et celles qui le seront par de nouveaux inventaires), de même que leurs habitats, soient intégralement respectés; pas question d'affecter les habitats en fragmentant les tourbières et érablières où ces espèces se trouvent.

- Que le nouveau tracé, prévu par la compagnie TQM et différent de celui soumis aux audiences, fasse l'objet de nouveaux inventaires. Ceci à la lumière d'une liste inédite, dressée par Geoffrey, de 22 récoltes de plantes menacées ou vulnérables provenant des municipalités touchées par ce nouveau tracé.

Ces recommandations se basent sur des faits et sur des principes non négociables, exposés dans le mémoire (disponible au secrétariat).

Il s'agit d'un moment historique, car c'est la première fois que FloraQuebeca se prononce dans des dossiers de ce type et présente un mémoire à des audiences. *

♦ ♦ ♦

Le mont Saint-Bruno perd une grande défenderesse

par Edith Smeesters

Marie-Jeanne Isnardi est décédée samedi, le 15 novembre 1997, des suites d'une tumeur cérébrale qui l'acablait depuis plus de cinq ans.

Française originaire d'Algérie, elle dut s'exiler en France au moment de la guerre d'Algérie. Elle obtint un doctorat en botanique de l'Université de Toulouse, grâce à une thèse sur la végétation de la Corse. Au Québec depuis 1969, elle fut principalement chargée de cours à l'Université du Québec à Montréal. Très impliquée dans les dossiers environnementaux de la municipalité de Saint-Bruno, elle compte parmi les membres fondateurs de Nature-Action, en 1986.

Marie-Jeanne connaissait la flore du mont Saint-Bruno par cœur. Elle avait d'ailleurs travaillé, juste avant sa maladie, à l'identification des espèces de l'arboretum «Gabrielis». Nous lui devons aussi la sauvegarde d'une grande partie du boisé Tailhandier et la préparation du projet de mise en valeur des lacs du Village et du Ruisseau.

Mariée à Peter Neumann, professeur de mycologie à l'Université de Montréal, elle était la mère de Christine, Karine et Frédéric. Nos sympathies à toute sa famille.

Les personnes qui désirent témoigner leur sympathie sous forme de don, peuvent verser leur contribution à l'adresse suivante:
Fonds neuro-tumeur
Institut et hôpital de neurologie de Montréal
3801 Université, Montréal, H3A 2B4 *

♦ ♦ ♦

Nouveau parrain d'honneur: Gilles Vincent

par Hélène Veronneau

FloraQuebeca compte un nouveau parrain d'honneur. Récemment nommé à la direction du Jardin botanique de Montréal, Gilles Vincent a derrière lui une longue expérience ainsi qu'une réputation internationale en botanique et en biotechnologies.

Il obtint une maîtrise en botanique de l'Université de Montréal, à la suite d'une thèse sur la floristique de la réserve amérindienne de Kanawake, et fut embauché, en 1982, comme botaniste-chercheur au Jardin botanique.

Qui n'a pas entendu parler de la lutte contre l'herbe à poux? De l'utilisation des plantes pour l'épuration des eaux, à l'île Notre-Dame, par exemple? C'est avec une main de maître que Gilles Vincent coordonna ces deux dossiers. FloraQuebeca se trouve honorée de compter un tel protecteur. *

par Francis Boudreau

Une 56^e réserve
écologique

J'entends souvent dire: la liste des plantes rares et menacées; la loi sur les espèces rares et menacées; la loi sur les espèces rares, menacées ou vulnérables; etc. Voici, pour s'y débattre un peu, ce qu'il faut retenir pour mieux se comprendre, du moins au Québec.

Plante rare

La rareté est fondée sur des critères biogéographiques et démographiques; un taxon rare est celui qui a une aire restreinte, un petit nombre de populations (3 ou 4 pour le Québec, par exemple) ou un faible effectif (quelques centaines d'individus). Le travail de Bouchard *et al.* (1983) identifie 408 plantes vasculaires rares du Québec. Celui d'Argus et Pryer (1990) présente 107 taxons du Québec, rares à l'échelle canadienne.

Plante menacée ou vulnérable

Au Québec, ces termes revêtent un sens bien particulier, qui s'ajoute aux significations communes des dictionnaires. C'est que la législation québécoise reconnaît deux statuts légaux: menacé, vulnérable. Ils sont définis dans la Politique québécoise sur les espèces menacées ou vulnérables et dans le travail de Lavoie (1992). La distinction entre une plante menacée et une plante vulnérable est une question de degré: une plante menacée risque de disparaître plus rapidement qu'une plante vulnérable.

Ainsi, une plante dite «espèce menacée» ou «espèce vulnérable» est une plante désignée par un règlement du gouvernement, édicté en vertu de la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables. C'est le cas, par exemple, de l'ail des bois, espèce vulnérable, et du saule à bractées vertes, espèce menacée.

Il existe une liste intitulée: Plantes vasculaires susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables (Lavoie 1992, Gazette officielle du Québec, 1993). Elle identifie les 374 plantes que le MEF considère en situation précaire; elles doivent faire l'objet d'une attention particulière

afin d'éviter que la taille des populations diminue ou que celles-ci ne disparaissent. C'est à l'une ou l'autre de ces plantes qu'un statut légal peut être accordé. Au Québec, la plupart des plantes susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables sont des plantes rares.

C'est pourquoi cette liste comprend la majorité des plantes énumérées dans les travaux de Bouchard *et al.* (1983) et d'Argus et Pryer (1990); mais elle comprend aussi des espèces exploitées ou potentiellement exploitables, des espèces en déclin, des espèces que rendent fragiles la structure et la biologie des populations ou encore des populations isolées d'une espèce plus répandue (voir Lavoie, 1992). La révision de cette liste (ajouts ou retractions d'espèces) est en cours pour tenir compte des connaissances acquises au cours des cinq dernières années. Alors, tant qu'une espèce n'est pas légalement désignée, on dit qu'elle est «susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable».

N.B. Les listes de plantes rares, ou de plantes menacées ou vulnérables, ne concernent que les plantes indigènes; elles n'incluent pas les espèces introduites ni les hybrides.

Pour en savoir plus

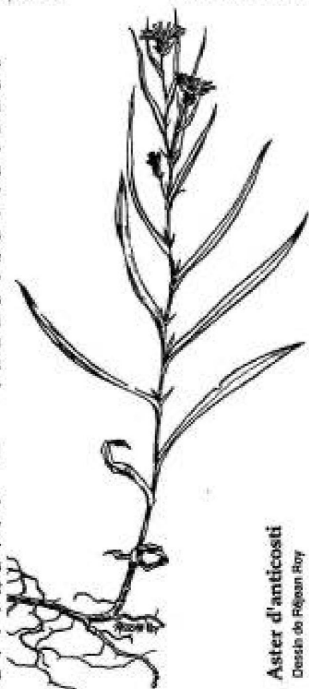
Bouchard, A., D. Barabé, M. Dumais et S. Hay, 1983. Les plantes vasculaires rares du Québec. Syllogeus 48, 79 p.

Argus, C.W. et K. M. Pryer, 1990. Les plantes vasculaires rares du Canada, notre patrimoine naturel. Musée canadien de la nature. 192 p. + cartes.

Lavoie, G., 1992. Plantes vasculaires susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables au Québec. Direction de la conservation et du patrimoine écologique, ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec. 180 p.

Liste des espèces de la flore vasculaire menacées ou vulnérables susceptibles d'être ainsi désignées. Gazette officielle du Québec, 23 juin 1993, 26: 4227-4231.

Politique québécoise sur les espèces menacées ou vulnérables. Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche et ministère de l'Environnement. 1992. 27 p.



Aster d'anticosti
Dessin de Régan Roy

En février 1997, une 56^e réserve écologique a été constituée: la réserve écologique des Dunes-de-Berry en Abitibi-Témiscamingue. D'une superficie de 265 ha, cette réserve assure la protection intégrale d'un champ de dunes en bordure de l'esker du lac Berry; c'est l'un des habitats de l'udsonie tomenteuse, une plante susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable. Les 56 réserves écologiques du Québec s'étendent maintenant sur 68 850 ha (688,5 km²).

Cinq réserves écologiques furent constituées d'abord et avant tout pour protéger des plantes susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables: en Montérégie, les réserves écologiques du Pin-Rigide (1978, 66 ha, pin rigide), du Micocoulier (1981, 29 ha, micocoulier occidental), Marcel-Raymond (1987, 64 ha, chêne bicoloré) et des Îles-Avelles-Wight-et-Hiam (1995, 90 ha, chêne blanc); dans le Bas Saint-Laurent, la réserve écologique Fernald (1995, 735 ha, arnica de grison sous-espèce de grison et huit autres espèces). Vingt-trois réserves écologiques du réseau garantissent une protection intégrale à une ou plusieurs populations d'au moins 50 des 374 plantes susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables, à une population d'arnica de grison sous-espèce de grison et de sénéçon fausse-cymbalaire, espèces désignées menacées, et à quatre populations d'ail des bois, espèce désignée vulnérable.

Une MRC adopte un
emblème floral

Une première: la MRC de Pabok en Gaspésie a adopté en février 1997 l'aster d'anticosti, une plante susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable, comme emblème floral. Cette plante endémique du golfe du Saint-Laurent pousse le long des rivières calcaires. La plus grosse population mondiale actuellement connue d'aster se trouve le long de la Grande-Rivière. *

Gagner une toile de Frédéric Back

Consignes aux auteurs

Transmettre les manuscrits par courrier électronique: documents annexés — de préférence en Word5 pour MAC. Seuls des textes très courts seront reçus par télécopie.

Les textes courts ont plus de chances d'être publiés. À titre indicatif, colonne étroite: 1600 caractères (250 mots), colonne large: 2300 caractères (350 mots).

Nous ne soumettons des épreuves qu'en cas de corrections substantielles de notre part.

Formattage-Typographie

Nous devons défaire tout formattage (gras, souligné, retrait). S'en tenir au minimum:

- Titres et sous-titres: précéder d'une marque de paragraphe supplémentaire. Ailleurs: marques de paragraphe simple.

- Italique: seulement aux noms latins et aux signes de ponctuation et parenthèses qui leur sont immédiatement accolés. L'utiliser aussi pour les titres de publications, de lois, etc.

- Vraies apostrophes: ' (et non le symbole des minutes ' '); guillemets français «et» (non "et"), absence d'espace entre le mot et les guillemets.

- Aucune espace avant un signe de ponctuation. Une seule espace après un signe de ponctuation. Une espace insécable avant % et \$ et les symboles de mesures.

Écriture des noms de plantes

Nom français seulement, sauf s'il diffère trop du nom latin et qu'il y a risque de confusion. Ajouter alors le nom latin. Utiliser les noms de Fleurbec ou de Marie-Victorin. Tous les noms français de genre et les épithètes spécifiques commentent par une minuscule (voir FloraQuebeca (2):10 et (3):6-8).

Noms des plantes désignées ou susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables: utiliser les noms adoptés dans *Noms français de 229 espèces*. Si l'espèce n'y figure pas, utiliser le nom latin adopté par Lavoie, 1992. *

par Célyne Lafrance, trésorière

L'an dernier, lors de l'assemblée générale, nous avons fait tirer un tableau offert par monsieur Frédéric Back. Eh bien oui, encore cette année, monsieur Back, cinéaste, peintre, amoureux passionné et respectueux de la nature nous a spontanément offert une œuvre originale, créée spécialement pour notre organisme. Ce geste est fait en vue de recueillir des fonds pour réaliser des actions concrètes de préservation de la flore du Québec. Merci monsieur Back.

Cette fois-ci, nous aimerions offrir «un Frédéric Back pour seulement 10 \$», non seulement à ceux qui assistent à l'assemblée générale annuelle, mais à tous nos membres et au public en général. Le tirage de cette toile aura lieu vers le 15 juin, permettant ainsi la vente des billets pendant toute la période où la fièvre du printemps nous attaque!

Notez que nous avons procédé selon les règlements de la Régie des loteries, des courses et des jeux. Le nombre de billets est limité à 500.

Soyez nombreux et ne ratez pas cette occasion... unique! Commandez immédiatement vos billets à l'adresse de FloraQuebeca, sans oublier de joindre votre chèque. Coût des billets: 10 \$ chacun ou 3 billets pour 25 \$.

Renouvelez, c'est le moment

Vous appuyez notre action? Vous appréciez le Répertoire de botanistes du Québec? Vous sou-

haitez voir se réaliser nos rêves... ou les vôtres? Et bien, dites-le-nous: le 1^{er} janvier, c'est le moment, pour tous, de renouveler son adhésion à FloraQuebeca.

Nouveaux tarifs d'adhésion et catégorie famille

Le conseil d'administration a apporté quelques modifications aux modalités d'adhésion à FloraQuebeca. Ce qui n'est pas changé, c'est que tout individu, famille, société ou institution qui devient membre, recevra un abonnement d'un an au bulletin FloraQuebeca, publié quatre fois par année. Pour connaître ces nouvelles modalités, consulter... le formulaire d'adhésion.

Deux offres spéciales

Profitez de deux offres spéciales, au moment de votre adhésion:

- 1 Adhésion à FloraQuebeca + 1 billet de tirage «F. Back» = 23 \$ pour les individus et 27 \$ pour les familles.
- 2 Recrutez et parrainez un nouveau membre, c'est-à-dire quelqu'un qui n'était pas membre en règle au 31 décembre 1997, et obtenez un billet de tirage gratuit. Votre nom doit paraître sur le formulaire d'adhésion du nouveau membre (un seul parrain par nouveau membre, évidemment!). *

flora
QUEBECA

FORMULAIRE D'ADHÉSION
1^{er} janvier au 31 décembre 1998
RETOURNEZ À:

FLORAQUEBECA
80, ROUTE 116
ULVERTON, Q.C. J0B 2B0

Nouveau membre ☐ Renouvellement ☐ n° de membre:

Nom Prénom

Adresse App.

Ville Prov. Code postal

Téléphone (.....) Télécopieur (.....)

Courriel Mailing ou PC Date de naissance

J'aime les plantes sauvages ☐ Je les connais bien ☐ Je gagne ma vie en horticulture ☐ en botanique ☐

Type de cotisation: Individu ou société ♦ ☐ 15 \$ Familiale * ☐ 20 \$ Don:

♦ Indiquer le nom du représentant de la société:

* Cotisation familiale: Indiquez le nom du conjoint, ainsi que le nom et l'âge des enfants de moins de 18 ans

Conjoint /âge /âge

Enfant /âge /âge

J'aimerais participer comme bénévole aux activités des comités suivants:

☐ Bulletin ☐ Commerce horticole de plantes indigènes ☐ Conseil d'administration
☐ Iris-emblème ☐ Relocalisation de plantes indigènes ☐ Répertoire de botanistes
☐ Plantes rares ☐ Représentation lors d'exposition ☐ Gestion des paysages végétaux